

REVUE MUNICIPALE

# VIVRE À PIERREFONDS ROXBORO

OCTOBRE 2015 ■ VOL. 10, N° 4

À  
CONSERVER  
JUSQU'AU  
16 DÉCEMBRE  
2015



Pierrefonds  
Roxboro

Montréal

# VIVRE À PIERREFONDS-ROXBORO

## PUBLICATION

Ville de Montréal  
Division – Relations avec les citoyens et  
Communications  
Pierrefonds-Roxboro

## MAIRIE D'ARRONDISSEMENT

13665, boulevard de Pierrefonds  
Pierrefonds (Québec) H9A 2Z4

## HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 8 h à 17 h  
Vendredi : 8 h à 12 h

Le vendredi, tous les services sont fermés à compter de midi. Ils sont aussi fermés de 12 h à 13 h du lundi au jeudi à l'exception du Bureau du citoyen qui demeure ouvert durant l'heure du lunch.

## TÉLÉPHONE

Un numéro de téléphone simple à retenir :



**Pour la sécurité publique,  
composez le 514 630-6300.**

Pour les activités de loisirs et culturelles, veuillez consulter la programmation « D'Est en Ouest » disponible sur le site Internet de l'arrondissement.

## TÉLÉCOPIEUR

514 624-1300

## COURRIEL, SITE INTERNET ET TWITTER

pierrefonds-roxboro@ville.montreal.qc.ca  
ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro  
twitter.com/pfds\_rox

## ASSEMBLÉES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

### Salle du conseil

Mairie d'arrondissement  
13665, boulevard de Pierrefonds  
Pierrefonds

## WEBDIFFUSION

[ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro](http://ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro)

### NOVEMBRE

Le lundi 2 novembre 2015, à 19 h

### DÉCEMBRE

Le lundi 7 décembre 2015, à 19 h

Pour faciliter la période de questions lors des assemblées du conseil d'arrondissement, les gens qui souhaitent s'adresser aux membres du conseil sont priés de s'inscrire auprès du secrétaire d'arrondissement avant la réunion.

Le secrétaire d'arrondissement est présent à la salle du conseil à 18 h 45 pour noter vos nom et adresse, et la nature de votre question. Lors de la période de questions, vous serez invité à vous avancer afin d'adresser votre question aux membres du conseil.

### Note

L'utilisation d'appareils photographiques, cinématographiques ou enregistreurs et d'autres appareils du même genre, à l'exception de ceux utilisés par le secrétaire, est interdite sans l'autorisation du maire (Règlement CA29 0046).

Pour connaître les dates des séances du **Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**, consultez les tableaux électroniques et le site Internet de l'arrondissement.

## ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

### Hôtel de ville de Montréal

275, rue Notre-Dame Est

Les lundis 26 octobre, 23 novembre  
et 14 décembre, à 13 h

**La période de questions réservée aux  
citoyens demeure à 19 h.**

## LES SAMEDIS DU CITOYEN

Les Samedis du citoyen se tiennent mensuellement. Ils ont été mis sur pied pour vous offrir une occasion supplémentaire de rencontrer des élus et d'échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur, dans une approche informelle et conviviale. La date, l'heure et le nom du conseiller ou de la conseillère qui vous accueillera seront annoncés sur les tableaux électroniques, le site Internet, le compte Twitter et via la liste de diffusion de l'arrondissement.

## AVIS IMPORTANT

**Les édifices municipaux  
seront fermés**

**LUNDI 12 OCTOBRE  
pour l'Action de grâce**

**JEUDI 24 DÉCEMBRE  
AU LUNDI 4 JANVIER  
INCLUSIVEMENT.**

Abonnez-vous à notre fil RSS et à notre liste de diffusion à [ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro](http://ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro)  
La revue Vivre à Pierrefonds-Roxboro est publiée quatre fois par année.

L'usage des termes génériques masculins est fait dans le seul but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

**IMPRESSION** : Imprimerie Norecob inc.

**GRAPHISME** : Phaneuf design graphique

**DÉPÔT LÉGAL** : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

**TIRAGE** : 24 600 exemplaires

La revue est imprimée sur du papier contenant 10 % de fibres recyclées post-consommation.

Sac de distribution Publi-sac biodégradable (source : Publi-sac Ouest de Montréal, publisac.ca)



# MESSAGE À TOUS



**Denis Coderre**  
Maire de Montréal

## MESSAGE DU MAIRE DE MONTRÉAL

Bâtir un monde meilleur, plus sain, sauver la planète, faire partie d'une collectivité plus responsable, voilà des valeurs que nous partageons sûrement.

Tout comme des milliers de citoyens de Pierrefonds-Roxboro, je me réjouis de l'implantation de la collecte des résidus alimentaires dans votre arrondissement.

À compter de mai 2016, c'est 9 500 bacs bruns qui seront distribués. En 2017, 9 000 autres.

Je vous encourage fortement à participer à cette nouvelle collecte. Si nous travaillons tous ensemble, nous pourrons vivre dans une ville verte durable et prospère, sans gaspillage, pour le bien des générations présentes et futures.

D'ici quelques mois, une campagne de communication vous expliquera comment participer à la collecte des résidus alimentaires.

Je vous souhaite un bel automne.



**Dimitrios (Jim) Beis**  
Maire d'arrondissement  
Membre du comité exécutif  
Responsable de  
l'approvisionnement,  
des sports et loisirs,  
ainsi que des communautés  
d'origines diverses

## MESSAGE DU MAIRE D'ARRONDISSEMENT

### Plan stratégique et projets : en avant toute !

*« La participation des résidents dans tout ce qui touche leur vie municipale est essentielle. »*

Dimitrios (Jim) Beis  
– Octobre 2014

Tout d'abord, je désire à nouveau remercier les citoyennes et les citoyens de Pierrefonds-Roxboro qui prennent part à la vie active de leur arrondissement et qui contribuent au rayonnement de Pierrefonds-Roxboro. Au cours de 2015, l'arrondissement vous a présenté une programmation très diversifiée d'activités sportives et culturelles de qualité pour toute la famille auxquelles se sont ajoutés les événements des organismes à but non lucratif que notre arrondissement soutient pour le mieux-être de la collectivité. Je suis ravi de la participation croissante des citoyennes et citoyens de Pierrefonds-Roxboro à l'ensemble de ces activités qui sont organisées pour vous.

En tant que membre au sein du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable entre autres des communautés d'origines diverses, je souhaitais célébrer la diversité culturelle de notre arrondissement; un rendez-vous culturel pour toute la famille afin d'échanger et de tisser des liens. C'est en septembre dernier que cette première Fête interculturelle s'est tenue sur le terrain de la bibliothèque de Pierrefonds. Un événement qui s'inscrira dans la programmation annuelle des activités culturelles de Pierrefonds-Roxboro.

L'année 2015 aura été celle de l'adoption au mois de juin du premier plan stratégique de l'arrondissement par notre Administration et les gestionnaires qui en assureront la mise en œuvre sont déjà passés à l'action dans plusieurs dossiers. Au fil du temps, nous vous informerons de la progression du plan et des réalisations, dont les suivantes :

- Le mandat de réalisation d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU) qui concerne l'élaboration et le développement d'un plan concept pour l'îlot Saint-Jean ainsi que l'étude de faisabilité pour un complexe sportif aquatique qui sont traités en priorité par nos directions de l'aménagement urbain et des loisirs sont déjà en cours. La démarche prévoit une consultation citoyenne fin 2015/début 2016.
- Un processus d'analyse afin de déterminer la faisabilité d'implanter de nouvelles pistes cyclables et multifonctionnelles sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est enclenché.
- Le Programme fonctionnel et technique (PFT) du projet de revitalisation du port de plaisance est finalisé et l'arrondissement est présentement en phase de pré-projet avec la réalisation des plans et devis. Les travaux relatifs au réaménagement de la rue Rose débiteront à l'été 2016.
- L'élaboration du Plan arboricole de l'arrondissement débutera au cours de l'automne; plus de 400 arbres seront plantés sur le territoire d'ici la fin de l'automne 2015, jumelé à nos interventions en matière de prévention de l'agrile du frêne.

Simultanément, nous continuons d'investir pour l'amélioration des services et de la qualité de vie des citoyens. Cette année, c'est de l'ordre de 12,1 millions de dollars que des travaux de réfection, de pavage, de conduits d'aqueduc et autres travaux connexes auront été exécutés dans les rues de Pierrefonds-Roxboro dont plus de 10,7 millions financés par la Ville de Montréal. Quant aux travaux pour les infrastructures sportives ainsi que pour certains parcs, l'arrondissement a octroyé plus de 2,3 millions de dollars, entre autres pour des installations sportives destinées au baseball, au tennis et au basketball. Vous pourrez trouver l'énumération de ces travaux à la page 4 de la présente revue.

Comme vous pouvez le constater de nombreux projets sont en cours ou ont été réalisés. Je vous invite à vous approprier le plan stratégique de votre arrondissement qui se trouve sur le site Internet de l'arrondissement et à me faire part de vos suggestions et de vos commentaires constructifs au bénéfice de tous les citoyens de Pierrefonds-Roxboro.

Je vous souhaite à tous un très bel automne !

# LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO



**Dimitrios (Jim) Beis**  
Maire d'arrondissement  
Membre du comité exécutif  
Responsable de l'approvisionnement, des sports et loisirs, ainsi que des communautés d'origines diverses



## DISTRICT DU CAP-SAINT-JACQUES

**Catherine Clément-Talbot**  
Conseillère de la Ville  
Présidente du Comité consultatif d'urbanisme  
Présidente du Comité de signalisation et de sécurité routière



## DISTRICT DU BOIS-DE-LIESSE

**Justine McIntyre**  
Conseillère de la Ville



**Yves Gignac**  
Conseiller d'arrondissement  
Président de la Commission de mise en valeur et de restauration du site de la carrière Pierrefonds



**Roger Trottier**  
Conseiller d'arrondissement

## INVESTISSEMENTS

### LISTE DES TRAVAUX EN COURS OU EXÉCUTÉS POUR L'ANNÉE 2015

Rues, trottoirs et infrastructures : plus de 14 M\$ investis en 2015

#### FINANCEMENT

Ville de Montréal : 10 706 964,01 \$ / Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro : 3 806 141,87 \$ / Promoteur : 124 917,07 \$

LOCALISATION	DESCRIPTION	MONTANT		
		Promoteur	Arrondissement	Ville centre
Rues Maher, Valley, Oméga, Monteray, Vincent, Arnold, Apple Blossom, Molson, Brian et Grove	Réfection, pavage, conduites d'aqueduc, branchement sanitaire, bordures et travaux connexes		514 277,80 \$	3 617 046,29 \$
16 <sup>e</sup> Avenue, 18 <sup>e</sup> Avenue, 10 <sup>e</sup> Rue et 13 <sup>e</sup> Rue	Réfection, pavage, conduites d'aqueduc et d'égouts et travaux connexes		282 003,57 \$	2 707 234,26 \$
Rues Saraguay Ouest, Edison, Desjardins, Sauriol, New Castle et Perron	Réfection, pavage, bordures et travaux connexes		465 143,77 \$	2 000 118,19 \$
Rues Jordan, Général Brock, Prince-Edward, 5 <sup>e</sup> Avenue Sud, 3 <sup>e</sup> Avenue, 8 <sup>e</sup> Rue et Edgewood	Réhabilitation des conduites d'aqueduc par gainage			545 211,12 \$
Rues du Bosquet, Pinewood et Thorndale	Réfection, pavage, conduites d'aqueduc, branchements sanitaires et travaux connexes		175 514,85 \$	1 684 942,55 \$
Rues Laurent-Coderre et Jordi-Bonnet	Recouvrement du pavage et travaux connexes	124 917,07 \$		
Rues Langevin, 11 <sup>e</sup> Rue, 13 <sup>e</sup> Avenue, 14 <sup>e</sup> Avenue et 15 <sup>e</sup> Avenue	Recouvrement du pavage et travaux connexes			152 411,60 \$
Parcs Alexander, Aragon, Greendale, Pierre-Elliott-Trudeau, Yuile et Fréchette	Réfection des terrains de tennis et de basket-ball, installation de mobilier et d'équipements de jeux		500 803,98 \$	
Parcs Brook et Cérés	Construction d'une aire d'exercices, réfection d'un terrain de baseball, installation de mobilier et d'équipements de jeux		569 603,62 \$	
Parc du Boisé	Construction d'une aire de jeux d'eau, d'un stationnement asphalté et installation de mobilier		1 218 118,17 \$	
Parcs Bibeau, Guillaume-Gamelin-Gaucher, Sainte-Suzanne et Victor-P.-Gray	Remplacement de mobilier		80 676,11 \$	
<b>TOTAL</b>		<b>124 917,07 \$</b>	<b>3 806 141,87 \$</b>	<b>10 706 964,01 \$</b>

# Échange Pierrefonds-France

Château de Pierrefonds,  
Pierrefonds, France

## 50<sup>e</sup> anniversaire du programme d'échange étudiant Pierrefonds-France : un témoignage !



M. Howe devant l'Arc de triomphe à Paris

Lors du mois de juillet, j'ai eu l'immense chance de participer au programme d'échange entre Pierrefonds-France et Pierrefonds-Roxboro. Quelques mois auparavant, j'ai posé ma candidature en étant un peu hésitant quant à mes chances d'être choisi. J'ai été heureux lorsque j'ai appris que j'étais le candidat choisi et que j'aurais la chance d'aller en France pendant un mois.

Dès le premier jour, j'ai été accueilli chaleureusement par la famille Unfer, qui m'a montré le pays et qui m'a fait découvrir la manière de vivre et les habitudes de vie des Français. De Paris à Versailles, en passant par d'autres villes comme Chantilly et Gerberoy, j'ai pu voir et visiter de nombreuses attractions comme des châteaux, des églises et des bâtiments emblématiques de la France.

Ce qui ajoute à cette aventure est le fait que j'ai eu ma première expérience de travail dans un pays autre que le mien. En effet, certains jours de la semaine, j'ai été animateur dans un camp de jour à Pierrefonds. J'ai trouvé ce travail très enrichissant, car je me suis lié d'amitié avec les autres animateurs, et travailler avec des jeunes Français m'a permis d'en apprendre plus sur la vie des jeunes en France ainsi que de la vivre à leur façon. On m'a également assigné un travail au château de Pierrefonds qui m'a aussi permis de connaître l'histoire de celui-ci et de la ville.

Une autre chose que j'ai beaucoup aimée de mon voyage concerne les découvertes culinaires que la famille qui m'a accueilli m'a permis de faire. J'ai pu goûter la cuisine française avec ses spécialités délicieuses. J'ai aussi découvert de nombreuses autres choses comme des expressions, des jeux, des films et des chansons françaises et vécu plein d'autres beaux moments.

Je dirais que cet échange est probablement une des plus belles expériences de ma vie. Ce fut un mois mémorable que je ne vais jamais oublier. Je conseille fortement ce voyage à d'autres personnes de mon âge, car il permet de prendre contact avec d'autres cultures que la nôtre, en l'occurrence celle de la France, et de découvrir le monde. Je pense qu'il est important de continuer l'échange ainsi que d'autres du genre dans les années à venir pour permettre au plus grand nombre de jeunes possible d'y participer et de vivre aussi ce genre d'aventure.

Maxence Howe

**375 MTL**

**ANIMEZ VOTRE QUARTIER.**

Éclairiez-le, colorez-le, faites-le chanter, rire, danser.  
Éclairez-vous. Étonnez-nous.

Proposez votre projet simple et créatif pour le 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal.

Date limite: 23 OCTOBRE 2015  
375mtl.com/quartier

Québec ## Montréal @ 375 MTL

**APPEL DE PROJETS DE QUARTIER**

**SOYEZ DE LA FÊTE EN 2017 POUR LE 375<sup>e</sup> DE MONTRÉAL!**

## APPEL DE PROPOSITIONS POUR LE 375<sup>e</sup> DE MONTRÉAL SOYEZ DE LA FÊTE EN 2017 !

Les organismes communautaires de Pierrefonds-Roxboro ont jusqu'au 23 octobre 2015 pour déposer un projet de quartier propre à animer leur arrondissement et souligner en beauté le 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal.

Renseignements : [375mtl.com/quartier](http://375mtl.com/quartier)

# RAPPORT DU MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Présenté à la séance du conseil du 8 septembre 2015

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, le maire de l'arrondissement, M. Dimitrios (Jim) Beis a déposé le 8 septembre 2015 le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement au terme de l'année 2014, les perspectives de l'année en cours et les orientations budgétaires 2016. Il a déposé également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ pour un même contractant. Il a déposé aussi le tableau correspondant aux rémunérations et allocations de dépenses des conseillers et du maire. Ces rémunérations et allocations de dépenses sont conformes aux lois et règlements applicables.

## Les résultats financiers au 31 décembre 2014

Le budget de l'année 2014 prévoyait des dépenses totalisant 34 565 400 \$. Au 31 décembre 2014, les dépenses réelles de l'arrondissement se sont chiffrées à 33 742 998 \$, comparativement au budget modifié de 35 135 700 \$, soit une économie de 1 392 702 \$. Par ailleurs, les revenus réels se sont chiffrés à 2 607 926 \$ comparativement aux prévisions budgétaires qui ciblaient un montant de 2 292 384 \$, soit un écart favorable de 315 542 \$, en grande partie attribuable à la hausse du nombre de permis de construction émis au cours de l'exercice financier. Divers ajustements financiers corporatifs non récurrents de 456 556 \$ viennent également bonifier cet aspect portant les résultats du surplus financier à 2 164 800 \$ pour l'année 2014. Cette performance permet à l'arrondissement d'afficher un surplus libre accumulé au 31 décembre 2014 de 8 296 147 \$.

## Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2014-2016

Un montant total de 6 356 470 \$ a été investi dans le cadre du programme triennal d'immobilisations 2014-2016. En effet, cette somme a été dépensée pour la réalisation de travaux de réhabilitation de la chaussée et de pavage sur diverses rues, pour la réparation et la mise aux normes de bâtiments et d'équipements municipaux, de divers travaux d'aménagement dans les parcs et pour le renouvellement de la flotte de véhicules. Des travaux supplémentaires entièrement financés par les services corporatifs au montant de 8 191 000 \$ ont été réalisés sur notre territoire pour l'amélioration des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de drainage et pour la réfection de rues.

De plus, de nouvelles infrastructures municipales au coût de 270 478 \$ ont été installées dans le cadre de nouveaux projets résidentiels dans l'arrondissement. Ces dernières ont été entièrement financées par les promoteurs.

## Les indicateurs préliminaires sur les états financiers 2015

La dotation budgétaire pour 2015 est de 35 028 500 \$. L'arrondissement prévoit respecter ses engagements en termes de dépenses et de revenus, et terminer l'année 2015 avec un léger surplus.

## Orientations budgétaires 2016

Le budget 2016 a été adopté lors d'une séance publique qui a eu lieu le 5 octobre 2015. Afin de nous assurer de répondre aux attentes des résidents de Pierrefonds-Roxboro, ce budget a été présenté sur la base des trois grandes orientations suivantes : poursuivre la bonification des services offerts aux citoyens, assurer une gestion efficace des ressources et continuer la mise en œuvre du Plan stratégique 2015-2018 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.





## COLLECTE DE SANG DU MAIRE

Organisée sous la présidence d'honneur de M. Dimitrios (Jim) Beis, maire d'arrondissement et membre du comité exécutif responsable de l'approvisionnement, des sports et loisirs, ainsi que des communautés d'origines diverses, cette collecte offre aux résidents de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro l'opportunité de donner du sang ici même à Pierrefonds-Roxboro sans devoir se déplacer. En 2014, 119 donateurs ont participé à cette collecte. Cette année notre objectif est de récolter 125 dons.

### DATE ET HEURE

Judi 3 décembre,  
de 13 h 30 à 20 h

### ENDROIT

Centre communautaire Marcel Morin  
14068, boul. Gouin Ouest

**RAPPEL** Au Québec, toute personne en santé âgée de 18 ans et plus, répondant aux critères d'admissibilité d'Héma-Québec, peut donner du sang tous les 56 jours. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site Internet : [hema-quebec.qc.ca](http://hema-quebec.qc.ca).

Photo : M. Dimitrios (Jim) Beis, maire d'arrondissement, donnant du sang lors de la collecte. Il est accompagné de M. Marc Blondin, coordonnateur de la collecte.

# CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

## D'EST EN OUEST : UN GUIDE INCONTOURNABLE !

Vous souhaitez regarder un spectacle, participer à une activité culturelle ou sportive, obtenir l'aide d'un organisme communautaire, consultez « D'Est en Ouest » la programmation culturelle et sportive de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro !

Cette programmation, publiée trois fois par année, est répartie comme suit : spectacles, activités de la bibliothèque de Pierrefonds, activités de la bibliothèque de Roxboro, loisirs culturels, développement social, sports, ainsi que des renseignements généraux sur la location des salles.

La programmation D'est en Ouest est disponible dans les édifices suivants :

- Mairie d'arrondissement;
- Bibliothèque de Pierrefonds;
- Bibliothèque de Roxboro;
- Centre culturel de Pierrefonds;
- Centre communautaire de l'Est;
- Centre communautaire Marcel Morin;
- Chalet du parc Grier.

La programmation est aussi disponible en ligne sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro](http://ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro).

# PROGRAMMATION CULTURELLE

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour tout connaître de la programmation culturelle offerte par votre arrondissement, consultez la brochure *Programmation culturelle 2015-2016 En spectacle* disponible dans les édifices municipaux ou sur le site Internet de l'arrondissement à : [ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro](http://ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro).



### FORFAIT SPÉCIAL ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN PIERREFONDS-ROXBORO

L'achat du Forfait spécial Orchestre Métropolitain vous donne droit à un rabais de 15 % sur l'achat de billets individuels aux concerts de l'Orchestre Métropolitain de la Ville de Pointe-Claire. Pour vous prévaloir de ce rabais, vous devrez présenter une preuve d'abonnement. La formule s'applique réciproquement pour les deux villes.

#### Composition du forfait

Les deux concerts de l'Orchestre Métropolitain saison 2015-2016 (*Jan et Yannick et Caractère hébraïque*) et le concert Duos et Duels de la Série classique de Pierrefonds-Roxboro. L'achat des forfaits spéciaux doit être fait en personne au Bureau du citoyen de Pierrefonds-Roxboro.

### DES RÉDUCTIONS INTÉRESSANTES

- Sur présentation de la carte Accès Montréal (achat en personne seulement), obtenez un rabais de 10 % sur le prix des billets à tarif régulier (excluant les abonnements et les tarifs aînés/étudiants).



- 15 % de réduction à l'achat de trois spectacles différents par personne, incluant les spectacles pour enfants et familles.
- À l'achat de deux (2) abonnements, obtenez gratuitement une paire de billets pour un spectacle de votre choix.

### BILLETS À LA CARTE

Possibilité de se procurer des billets individuels, si disponibles, à la salle de spectacle 45 minutes avant la représentation.

### SPECTACLES GRATUITS

Limite de deux laissez-passer par personne, par spectacle (à l'exception des spectacles pour enfants et familles – quatre laissez-passer). **Disponibles en personne seulement à la date indiquée.** Billets valides jusqu'à 10 minutes avant l'heure indiquée.

**Remarque :** tous les laissez-passer, indépendamment du lieu de diffusion, sont maintenant disponibles aux bibliothèques de Pierrefonds et de Roxboro.

#### Bibliothèque de Pierrefonds

13555, boulevard de Pierrefonds  
☎ 514 620-4181, poste 2203  
Lundi au jeudi : 10 h à 21 h  
Vendredi : 10 h à 18 h  
Samedi et dimanche : 10 h à 17 h

#### Bibliothèque de Roxboro

110, rue Cartier  
☎ 514 684-8247

Lundi au mercredi : 13 h à 21 h  
Jeudi : 10 h à 21 h  
Vendredi : 10 h à 18 h  
Samedi : 10 h à 17 h  
Dimanche : 13 h à 17 h

### BILLETTERIE

#### En personne

BUREAU DU CITOYEN  
13665, boulevard de Pierrefonds  
Lundi au jeudi : 8 h à 17 h  
Vendredi : 8 h à 12 h

#### Par téléphone (Visa, MasterCard)

BUREAU DU CITOYEN  
(aucun frais de service) : 311\*

RÉSEAU ADMISSION (frais de service) :  
1 855 790-1245

\* Pour un service téléphonique rapide, il faudra prononcer clairement le nom de votre arrondissement, lorsque demandé par la réponse automatisée du 311. Les appels du 311 sont répartis sur tout le territoire de la Ville de Montréal et seuls les agents de communication sociale de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro sont habilités à vendre des billets de spectacles pour Pierrefonds-Roxboro. Il faut absolument répondre clairement Pierrefonds ou Roxboro lorsque demandé par le service d'appels du 311.

### ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE



### ADRESSES DES LIEUX DE DIFFUSION

#### Bibliothèque de Pierrefonds

13555, boulevard de Pierrefonds

#### Centre culturel de Pierrefonds

13850, boulevard Gouin Ouest

#### Centre communautaire de l'Est

9665, boulevard Gouin Ouest

#### Église Sainte-Suzanne

9501, boulevard Gouin Ouest

### RENSEIGNEMENTS



# SERVICES ET PROGRAMMES POUR LES PERSONNES VIVANT AVEC UNE DÉFICIENCE

La Ville de Montréal et les 19 arrondissements se sont engagés, dans leurs domaines de compétence, à faire de l'accessibilité universelle une réalité. Cette démarche n'a qu'un seul but : que toutes les personnes vivant avec une déficience puissent profiter pleinement de leur arrondissement !

## BIBLIO-COURRIER

Ce service gratuit de prêt de documents s'adresse aux individus de 65 ans et plus et aux personnes malades ou handicapées possédant un certificat médical approprié.

### Renseignements

514 872-2901

Catalogue en ligne :  
nelligan.ville.montreal.qc.ca

## CONDUCTEUR OU PASSAGER : UNE SEULE VIGNETTE SUFFIT POUR STATIONNER !

La vignette de stationnement amovible permet à toute personne à mobilité réduite de façon permanente, conducteur ou passager, d'utiliser les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées. Un certificat médical est requis.

### Renseignements

514 873-7620

ATS : 514 954-7763

saaq.gouv.qc.ca

## LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC : UN GUICHET UNIQUE DE DIFFUSION

La Grande Bibliothèque offre gratuitement une gamme de services adaptés aux besoins des personnes handicapées. Ces services ont pour but de favoriser leur inclusion et de faciliter leur accès à l'information, tant sur le plan physique qu'intellectuel.

Les personnes handicapées peuvent se prévaloir de services personnalisés offerts par un personnel compétent et formé spécialement pour répondre à leurs besoins de lecture et d'information. Fondés sur une approche humaine et respectueuse, ces services comprennent :

- l'accueil, l'orientation et l'accompagnement sur place;
- la localisation et la manipulation des documents, lorsque nécessaire;
- la référence et l'aide à la recherche;

- l'aide à l'utilisation des équipements adaptés;
- des visites guidées et des activités d'animation adaptées.

Comme tous les usagers de la Grande Bibliothèque, les personnes handicapées ont accès gratuitement à l'ensemble des collections destinées au grand public. En plus, certaines collections sont spécifiquement destinées aux personnes handicapées : les livres en gros caractères, les livres et les revues en médias adaptés, les films descriptifs pour les personnes aveugles et malvoyantes et les films sous-titrés pour les personnes sourdes et malentendantes.

Dans cet esprit d'inclusion et depuis le 1<sup>er</sup> février 2010, la collection de titres audio numériques du Service québécois du livre adapté (SQLA) est accessible à tous les Québécois ayant une déficience perceptuelle.

### Renseignements

514 873-1100

## UN INCENDIE OU UN SINISTRE... DORMEZ SUR VOS DEUX OREILLES !

Si vous êtes une personne âgée ou une personne handicapée ou que vous éprouvez de la difficulté à vous déplacer, les pompiers peuvent vous aider à sortir de façon sécuritaire et rapidement de votre résidence en cas d'incendie ou de sinistre. Pour cela, vous n'avez qu'à vous inscrire au recensement des personnes à mobilité réduite du Service de la prévention des incendies. Grâce à ces renseignements, les pompiers pourront intervenir plus efficacement en cas d'urgence.

### Renseignements

514 872-3775

## PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR

Le programme d'accompagnement en loisir vise à favoriser l'accessibilité des activités de loisir aux personnes handicapées ayant besoin d'un accompagnement pour participer.

Lorsque la personne s'inscrit à une activité de loisir offerte par un organisme de loisir de sa communauté ou par une municipalité, une aide financière peut être versée à ces derniers afin de répondre aux besoins d'accompagnement de la personne.

La date limite pour s'inscrire est la fin du mois de mars. Les documents sont disponibles sur le site Internet d'Altergo dès le début du mois de janvier.

### Renseignements

514 933-2739

info@altergo.net

altergo.net/programmes/accloi

## LE PUBLIPHONE

Le PubliPhone est un système interactif permettant de consulter près de 350 rubriques diversifiées ☎ 514 277-4401. Ce service est offert du lundi au vendredi, à partir de 16 h 30, le samedi et le dimanche toute la journée.

## LES SYSTÈMES D'AIDE À L'AUDITION

Les personnes malentendantes ont désormais accès à un réseau de salles de cinéma, de salles de spectacles, d'amphithéâtres et de maisons de la culture équipées d'un système d'aide à l'audition à Montréal.

### Renseignements

adsmq.org

## VIGNETTE D'ACCOMPAGNEMENT TOURISTIQUE ET DE LOISIR

Cette vignette permet l'accès gratuit aux accompagnateurs de personnes ayant une déficience ou un problème de santé mentale permanent, lors de visites de sites touristiques, culturels et récréatifs identifiés.

### Renseignements

514 933-2739

altergo.net/programmes/vignette

# ACTIVITÉS POUR ÂÎNÉS



## PATINAGE PUBLIC POUR ÂÎNÉS

Activité réservée aux personnes âgées de 50 ans et plus.

### Horaire

Les lundis et mercredis, de 11 h à 11 h 50  
Jusqu'au 30 mars 2016

### Endroit

Sportplex Pierrefonds  
14700, boul. de Pierrefonds

### Coût

Gratuit !

**Renseignements :** 514 624-1100

### Note

Consultez notre site Internet pour connaître les annulations, les dates de fermeture et l'horaire pour la période des fêtes et du congé scolaire à : [ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro](http://ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro).

## L'ASSOCIATION D'ENTRAIDE D'ARTHRITE DE L'OUEST-DE- L'ÎLE (AWISH)

L'Association offre des classes d'exercices pour l'arthrite avec un instructeur qualifié.

### Endroit

Centre communautaire de l'Est  
9665, boulevard Gouin Ouest

### Renseignements et inscription :

514 631-3288  
[arthritis@awishmontreal.org](mailto:arthritis@awishmontreal.org)  
[awishmontreal.org](http://awishmontreal.org)

## CARREFOUR DES ÂÎNÉS DE PIERREFONDS

Un lieu bilingue de rencontre et de loisirs pour les personnes de 50 ans et plus. Le Carrefour offre à ses membres plus d'une vingtaine d'activités divertissantes et événements spéciaux, incluant des cours d'informatique, de français, d'anglais et d'espagnol, leur permettant de se faire de nouveaux amis dans un cadre agréable et sécuritaire.



### Horaire

Du lundi au jeudi, de 9 h à 15 h 30  
Vendredi, de 9 h à 12 h

### Endroit

Centre communautaire Marcel Morin  
14068, boul. Gouin Ouest

**Renseignements :** 514 624-1449  
[sites.google.com/site/carrefourdesainesdepierrefonds](http://sites.google.com/site/carrefourdesainesdepierrefonds)

## CLUB DE 50 ANS + DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

Yoga sur chaise, tennis de table, sacs de sable, des sorties au restaurant et plus encore pour les personnes âgées de 50 ans et plus.

**Renseignements :** Joann Murphy, 514 630-7285

## CLUB DE 60+ DE ROXBORO

### AKWESASNE MOHAWK CASINO

Sortie en autobus à l'Akwesasne Mohawk Casino

### Date

Le mercredi 4 novembre 2015  
Départ du Centre communautaire de l'Est  
à 9 h 30 et retour à 17 h

### THÉÂTRE IMAX

Sortie en autobus au Théâtre IMAX

### Date

Le mercredi 27 janvier 2016

### Renseignements

Anne Kowal : 514 624-5018

## CLUB DE L'AMITIE 55+

Cartes, bingo et sorties mensuelles. Le Club est à la recherche de nouveaux membres.

### Horaire

Les jeudis, de 13 h à 16 h

### Endroit

Église Marie-Reine-de-la-Paix (sous-sol)  
11075, boul. Gouin Ouest, Roxboro

### Renseignements

Donald Savage : 514 685-1292

## CLUB DES ÂÎNÉS SAINTE- SUZANNE

### CARTES

### Horaire

Les jeudis, de 13 h à 17 h

### Endroit

Centre communautaire de l'Est  
9665, boul. Gouin Ouest

### Renseignements

Pierrette Lefebvre : 514 695-6466



## SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Cet organisme à but non lucratif offre aux personnes du 3<sup>e</sup> âge de l'arrondissement des services de maintien à domicile (époussetage, lavage de planchers, des salles de bain et des vitres).

### Tarif horaire

De 12 \$ à 16 \$

### Frais d'adhésion

12 \$ par année

**Renseignements :** 514 624-1448

  
Pierrefonds  
Roxboro  
**Montréal**  
Métropole AMIE des aînés

## LOCATION DE SALLES

Pour réceptions de mariage, anniversaires, conférences, réunions, etc.

**514 624-1118 ou**  
[gaetaneallaire@ville.montreal.qc.ca](mailto:gaetaneallaire@ville.montreal.qc.ca)

# ACTIVITÉS DES BIBLIOTHÈQUES

## MODALITÉS CONCERNANT LES ACTIVITÉS

### Accès aux activités

Les activités organisées par les bibliothèques publiques de Pierrefonds et de Roxboro sont offertes à nos membres qu'ils soient résidents de l'arrondissement ou non, ainsi qu'à tous les membres du Réseau des bibliothèques publiques de Montréal. Cependant, s'il y a beaucoup d'inscriptions, la priorité sera accordée aux résidents de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

### Coûts des activités

Toutes les activités sont gratuites à moins d'avis contraire. Vous n'avez qu'à présenter votre carte d'abonné lors de l'activité.

### Inscription

Pour réserver une place, l'inscription préalable à l'activité est obligatoire. L'inscription peut se faire par téléphone ou sur place.

L'abonnement aux bibliothèques est  
**GRATUIT** pour les résidents de la Ville de Montréal.

**PROFITEZ DE TOUS LES SERVICES QUI VOUS SONT OFFERTS !**



biibliomontreal.com



Prenez connaissance du projet de rénovation et d'agrandissement de la bibliothèque de Pierrefonds sur : [mtlunescodesign.com](http://mtlunescodesign.com).

## CONGÉS - FERMÉES

Les bibliothèques de Pierrefonds et de Roxboro seront fermées le 12 octobre 2015, les 24, 25, 26 et 31 décembre 2015, ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2016.

### VENTE DE LIVRES

La vente de livres aura lieu le vendredi 23 et le samedi 24 octobre 2015, au Centre culturel de Pierrefonds, 13850, boul. Gouin Ouest.

Tous les livres seront en vente pour 1 \$ chacun.

#### Horaires

Vendredi 23 octobre : 10 h à 17 h

Samedi 24 octobre : 10 h à 16 h

### COLLECTE D'ARTICLES SCOLAIRES : MERCİ POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Depuis quelques années, la bibliothèque de Pierrefonds organise en août une collecte d'articles scolaires. Encore cette année, les citoyens ont fait preuve d'une grande générosité et ont permis à plusieurs enfants de vivre une belle rentrée scolaire. Au nom de tous ces enfants, nous tenons à vous dire merci pour vos dons !

### COLLECTE DE DENRÉES NON PÉRİSSABLES DE NOËL

Du 1<sup>er</sup> au 21 décembre, la bibliothèque de Pierrefonds recueillera vos dons de denrées non périssables et de jouets qui seront distribués aux familles de notre arrondissement dans le besoin. Vos dons contribueront à illuminer le visage des enfants et des familles démunies au matin de Noël.

## BIBLIOTHÈQUE DE PIERREFONDS



13555, boul. de Pierrefonds  
☎ 514 620-4181, poste 2203  
[ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro](http://ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro)

#### Autobus :

68 / 201 / 205 / 208 / 209 / 409 / 468 / 470

#### Horaires

Lundi au jeudi : 10 h à 21 h

Vendredi : 10 h à 18 h

Samedi et dimanche : 10 h à 17 h

#### Le Portillon

Vous êtes incapable de vous déplacer? Ce service est pour vous ! La bibliothèque de Pierrefonds offre un service de prêt à domicile : Le Portillon. Ainsi, vous recevrez des romans, des documentaires et des livres sonores à votre porte ! Inscrivez-vous au 514 620-4181, poste 2203, **C'EST GRATUIT !**

#### Internet sans-fil

Une connexion Internet sans-fil est offerte gratuitement à tous les abonnés de la bibliothèque.

## BIBLIOTHÈQUE DE ROXBORO



110, rue Cartier  
☎ 514 684-8247  
[ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro](http://ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro)

**Autobus :** 206 / 208 / 209 / 409

#### Horaires

Lundi au mercredi : 13 h à 21 h

Jeudi : 10 h à 21 h

Vendredi : 10 h à 18 h

Samedi : 10 h à 17 h

Dimanche : 13 h à 17 h

#### Internet sans-fil

Une connexion Internet sans-fil est offerte gratuitement à tous les abonnés de la bibliothèque.

Pour connaître les activités des bibliothèques de Pierrefonds et de Roxboro, veuillez vous procurer un exemplaire de notre calendrier d'activités 2015-2016 disponible dans nos deux bibliothèques.

# RÉGLEMENTATION



## NOUVEAU

VOUS POSSÉDEZ UN FOYER  
OU UN POÊLE À BOIS?  
UN NOUVEAU RÈGLEMENT  
EST EN VIGUEUR.  
VOUS DEVEZ VOUS  
Y CONFORMER !

Le 18 août 2015, la Ville de Montréal a adopté le *Règlement concernant les appareils et les foyers permettant l'utilisation d'un combustible solide*. Ce nouveau règlement qui s'applique dans les 19 arrondissements consiste à :

- interdire l'utilisation d'appareils à combustible solide durant les avertissements de smog, et ce, dès maintenant;
- obliger les propriétaires de ces mêmes appareils à les déclarer au cours des 120 jours suivant l'adoption du règlement, **soit d'ici le 22 décembre 2015**;
- interdire, **dès le 1<sup>er</sup> octobre 2018**, l'utilisation d'appareils à combustible solide sauf s'ils font l'objet d'une reconnaissance par l'EPA (Environmental Protection Agency) à l'effet qu'ils n'émettent pas plus de 2,5 g/h (grammes par heure) de particules fines dans l'atmosphère;
- autoriser l'utilisation de tous les appareils à combustible solide, qu'ils soient conformes ou non, lors de pannes d'électricité d'une durée de plus de trois heures.

## QU'EST-CE QU'UN APPAREIL À COMBUSTIBLE SOLIDE?

À titre d'exemple, les appareils à combustible solide sont des poêles, des fournaies, des chaudières, des foyers encastrés ou préfabriqués qui sont conçus pour brûler les bûches de bois ou toutes autres matières solides comme les bûches écologiques, les granules ou le charbon. Les foyers au gaz et les foyers électriques ne sont pas des appareils à combustible solide.

### Pourquoi la Ville de Montréal a-t-elle adopté un tel règlement?

Le chauffage au bois pollue. Dans les faits, la combustion du bois de chauffage constitue une source importante d'émission de particules fines (PM<sub>2,5</sub>) à Montréal (39 %), tout juste derrière les transports (45 %). Il est l'une des principales causes de smog hivernal.

Outre les impacts indésirables sur l'environnement et la qualité de l'air, il est reconnu que les polluants issus de la combustion du bois ont des effets nocifs sur la santé : aggravation de l'asthme, bronchite infantile, cancer pulmonaire, décès prématurés chez les personnes souffrant de maladies cardiaques ou respiratoires chroniques. Ainsi, puisqu'il s'agit d'un enjeu de santé publique, la Ville de Montréal resserre les règles sur le chauffage au bois.

### Vous avez des questions, nous avons les réponses !

Pour déclarer votre appareil, c'est simple. Vous pouvez remplir le formulaire de déclaration en ligne au [ville.montreal.qc.ca/chauffageaubois](http://ville.montreal.qc.ca/chauffageaubois). Vous trouverez, par ailleurs, sur cette même page Web toutes les informations relatives au règlement, à son application et notre Foire aux questions. Vous pouvez aussi nous adresser votre question par courriel à l'adresse [environnement@ville.montreal.qc.ca](mailto:environnement@ville.montreal.qc.ca) ou par téléphone en composant le 514 280-4326. Un employé du Service de l'environnement de la Ville de Montréal vous répondra dans les meilleurs délais.

# RÉGLEMENTATION

## CHIENS ET CHATS :

### PROCUREZ-VOUS UNE LICENCE POUR LE BIEN-ÊTRE DE VOTRE ANIMAL

#### UN ANIMAL PERDU PEUT-ÊTRE VITE RETROUVÉ GRÂCE AU REGISTRE DES LICENCES CONSERVÉ PAR LA VILLE

Il faut savoir que la licence est obligatoire. Le règlement sur les animaux domestiques stipule que nul ne peut être le gardien d'un chien ou d'un chat à l'intérieur des limites de l'arrondissement sans avoir obtenu un permis conformément aux dispositions du règlement CA29 0068. Ce permis doit être obtenu dans les 15 jours suivant l'acquisition du chien ou du chat ou le jour où le chien ou le chat atteint l'âge de 3 mois, le délai le plus long s'appliquant.

#### NOMBRE DE CHATS ET DE CHIENS

Le nombre maximum d'animaux permis dans un logement est de quatre (4), tout en limitant le nombre de chiens gardés à un maximum de deux (2). Il est à noter qu'il est possible de garder un maximum de trois (3) chiens sur obtention d'un permis spécial délivré par l'arrondissement.

Ces restrictions ne s'appliquent pas lorsqu'un animal met bas. Dans ce cas, les chiots et les chatons peuvent être gardés pendant trois mois.

#### DURÉE DE VALIDITÉ DU PERMIS

Le permis est délivré sur une base annuelle. Il est valide du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.

#### PROCÉDURE D'OBTENTION DE DIFFÉRENTS TYPES DE PERMIS

##### PERMIS ANNUEL RÉGULIER

Les citoyens souhaitant obtenir ou renouveler un permis régulier doivent poster le formulaire dûment complété accompagné du certificat de stérilisation ou se présenter en personne à la mairie d'arrondissement (voir page 2 pour l'adresse et les heures d'ouverture).

##### PERMIS SPÉCIAL AUTORISANT LA GARDE DE TROIS (3) CHIENS

Il est possible de demander un permis spécial permettant de garder trois (3) chiens dans un logement à condition que :

1. les chiens soient stérilisés et vaccinés contre la rage;
2. le gardien ne réside pas dans un immeuble de trois (3) logements et plus;
3. la demande de permis ne vise pas un gardien d'un chien dangereux ou qui a été déclaré coupable d'une nuisance en vertu du règlement sur le contrôle des animaux.

#### IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE



Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Téléphone : .....

Personne majeure  Personne mineure

(Signature d'un parent ou tuteur)

#### COÛT DU PERMIS

Chien stérilisé\*  25 \$

Chien non stérilisé  50 \$

Chat stérilisé\*  20 \$

Chat non stérilisé  40 \$

Permis spécial  50 \$

\* Chien ou chat stérilisé : certificat de stérilisation obligatoire (photocopie acceptée) pour toute nouvelle demande

Ci-joint, un chèque (à l'ordre de la Ville de Montréal) au montant de : .....

Signature

Date

#### IDENTIFICATION DU CHIEN OU DU CHAT



Nom : .....

Race : .....

Couleur : ..... Sexe : .....

Provenance : .....

Âge : .....

# RÉGLEMENTATION

## ABRIS TEMPORAIRES D'AUTO

- ✓ il est permis d'installer un seul abri d'auto hivernal, un seul abri tambour et un seul abri tunnel par terrain **entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 15 avril**;
- ✓ l'abri doit être placé à plus de **2 m de la bordure de la rue ou de la chaussée et à plus de 1 m du trottoir** selon le cas;
- ✓ la structure de l'abri doit être recouverte de toile synthétique fibreuse, imperméabilisée et ignifuge **de ton blanc**;
- ✓ la hauteur maximale d'un abri hivernal doit être de 3 m.

### DISTANCE MINIMALE ENTRE L'ABRI ET LA BORDURE DE LA RUE



**VEUILLEZ NOTER QUE LE NON-RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES ABRIS TEMPORAIRES CONSTITUE UNE INFRACTION POUR CHAQUE CONDITION NON RESPECTÉE ET EST PASSIBLE D'UNE AMENDE.**

### DISTANCE MINIMALE ENTRE L'ABRI ET LE TROTTOIR



## PERMIS ET CERTIFICATS D'AUTORISATION

Un permis ou un certificat d'autorisation n'est pas toujours requis pour la réalisation de certains travaux d'entretien.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à communiquer avec la Division de la construction et de l'occupation au 311 ou à vous rendre à la mairie d'arrondissement, située au 13665, boul. de Pierrefonds. Le personnel pourra vous renseigner sur les règlements applicables et les normes à respecter.

## SERVICE EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous vous invitons à nous transmettre tous les plans et documents nécessaires à une demande de permis ou de certificats en version électronique (format PDF), économisant ainsi papier, temps et argent. L'adresse courriel est [permis@pierrefonds-roxboro.qc.ca](mailto:permis@pierrefonds-roxboro.qc.ca). Cependant, la demande et le paiement devront être effectués à la mairie d'arrondissement.

### DÉNEIGEMENT

Nous tenons à vous rappeler qu'il est défendu de jeter de la neige ou de la glace sur la voie publique. Cette consigne s'applique également à l'entrepreneur que vous avez engagé pour effectuer le déblaiement de votre entrée. N'oubliez pas que vous êtes responsable de son travail de déneigement.

Les dommages causés au terrassement de votre propriété par l'équipement de déneigement municipal devront être rapportés au Service des travaux publics au plus tard le 15 mai.

### NUISANCES ET BON ORDRE

Afin de maintenir la paix et le bon ordre et en vue d'assurer la tranquillité de nos citoyens, il est interdit d'utiliser tout objet faisant du bruit ainsi que toute machine à reproduire le son à l'extérieur des bâtisses entre 23 h et 7 h.

### RÈGLEMENTS MUNICIPAUX : TOUT EN UN SEUL CLIC !

Vous pouvez consulter les règlements sur le zonage, la construction, les permis et certificats, etc., en tout temps en visitant la page Règlements de notre site Internet : [ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro](http://ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro)

- > SERVICE AUX CITOYENS
- > RÈGLEMENTS

### STATIONNEMENT D'HIVER

N'oubliez pas qu'il est interdit de stationner dans la rue la nuit entre 1 h et 7 h, et ce, du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> avril.

### STATIONNEMENT RÉSERVÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Conformément au Code de la sécurité routière, « Nul ne peut immobiliser un véhicule routier dans un espace de stationnement réservé à l'usage exclusif des personnes handicapées à moins que ce véhicule ne soit muni d'une vignette ou d'une plaque identifiant une personne handicapée ».

### STATIONNEMENT RÉSERVÉ AUX VÉHICULES DU SERVICE D'INCENDIE

Le Code national de prévention des incendies du Canada dispose que : « Aucun véhicule ne doit être stationné de façon à bloquer l'accès aux véhicules du service d'incendie aux endroits où des affiches signalent cette interdiction. »

# RÉGLEMENTATION

## STATIONNEMENT DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Il est interdit de stationner ou d'entreposer un véhicule récréatif de plus de six mètres de longueur dans une cour avant, sauf s'il est à plus de quinze mètres de l'emprise de rue. Toutefois, le stationnement de ce type de véhicule est permis dans la cour avant le vendredi à compter de 16 h, le samedi, le dimanche ainsi que les jours fériés.

Le stationnement en saison\* d'un véhicule récréatif de six mètres ou moins est interdit dans la cour avant, sauf s'il s'agit d'un terrain bâti et qu'un seul véhicule y est ainsi stationné.

Le stationnement hors saison\*\* d'un véhicule récréatif est interdit. Toutefois, s'il s'agit d'un terrain bâti dans une zone où sont permises des maisons unifamiliales isolées, jumelées ou en rangée, trois véhicules de six mètres ou moins peuvent être stationnés dans une cour arrière ou latérale à condition qu'ils n'occupent pas plus de 30 % du total des superficies des cours arrière et latérales.

### \* LE STATIONNEMENT EN SAISON :

Le fait de stationner ou d'entreposer un véhicule récréatif d'hiver durant la saison d'hiver ou un véhicule récréatif d'été durant la saison d'été.

### \*\* LE STATIONNEMENT HORS SAISON :

Le fait de stationner ou d'entreposer un véhicule récréatif d'hiver durant la saison d'été ou un véhicule récréatif d'été durant la saison d'hiver.

### SAISON D'ÉTÉ

Entre le 16 avril et le 31 octobre

### SAISON D'HIVER

Entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 15 avril

Il est interdit, en tout temps, de stationner ou d'entreposer un véhicule récréatif dans une case de stationnement hors rue requise par le règlement de zonage, sauf dans une zone résidentielle où sont permises les maisons unifamiliales isolées, jumelées ou en rangée.

Il est interdit, en tout temps, de stationner ou d'entreposer un véhicule récréatif dans la partie de l'entrée charretière comprise dans l'emprise d'une rue.

## MÉDIATION CITOYENNE

Ce service, offert par le YMCA de l'Ouest-de-l'Île, favorise l'harmonie en offrant des services aux personnes qui désirent gérer leurs conflits au moyen de la médiation. Il est gratuit et strictement confidentiel !

### Cas acceptés

- conflits de voisinage : bruit, limites de propriété, différends et conflits entre propriétaires et locataires et entre copropriétaires;
- conflits interpersonnels au sein d'une famille, entre amis, etc.

### Renseignements

514 630-9864, poste 5215  
mediation@ymcaquebec.org



## NOUVELLE POLITIQUE DE DÉNEIGEMENT

Un service de déneigement efficace et sécuritaire sur l'ensemble du territoire des 19 arrondissements de la Ville de Montréal

Le conseil municipal de Montréal a adopté une nouvelle Politique de déneigement visant l'uniformisation, la performance et la cohérence des pratiques sur le territoire de la Ville de Montréal. La principale prémisse de la Politique de déneigement repose sur le fait qu'indépendamment du secteur où ils résident, les Montréalais sont en droit de recevoir un service de déneigement efficace et sécuritaire. Pour ce faire, la compétence du déneigement sur le réseau de voirie locale est transférée sous l'égide du conseil de ville pour les deux prochaines années, avec possibilité de reconduction.

### LA NOUVELLE POLITIQUE DE DÉNEIGEMENT, EN BREF

- déclenchement simultané des opérations de chargement dans les 19 arrondissements;
- chargement de la neige décrété par le Service de concertation des arrondissements après une accumulation variant de 10 à 15 cm (ou lorsque l'accumulation crée des conditions aggravantes);
- un niveau de service à atteindre selon le degré de priorité des rues (3 niveaux). Ces niveaux de priorité ont été déterminés selon une combinaison de plusieurs des caractéristiques suivantes :
  - **priorité 1** : grandes artères, rues commerciales d'envergure, circuits d'autobus prioritaires et voies réservées, entrées d'hôpitaux, rues très étroites, etc. (Exemples : de Pierrefonds, Saint-Jean, des Sources, etc.);
  - **priorité 2** : rues collectrices, rues commerciales locales, circuits d'autobus réguliers, etc. (Exemples : Pavillon, Sainte-Anne, Perron);
  - **priorité 3** : rues locales, secteurs industriels, etc. (Exemples : Baldwin, Hélène, Dauville);
- déploiement sur tout le territoire des solutions technologiques, dont INFO-Neige;
- début des opérations de déblaiement :

- **trottoirs** : à partir de 2,5 cm (priorités 1,2, 3); entre 2,5 et 5 cm déblaiement et épandage simultanés;
- **chaussées** : à partir de 2,5 cm (priorités 1 et 2) et à partir de 5 cm (priorité 3);
- **durée de l'épandage d'abrasifs et fondants (sel et pierre)** :
  - trottoirs : délai maximal de 4 heures pour plus de 5 cm (priorités 1 et 2) et délai maximal de 8 heures pour plus de 5 cm (priorité 3);
  - chaussées : délai maximal de 3 heures si moins de 2,5 cm (priorités 1 et 2), dès le début des opérations si plus de 2,5 cm (priorités 1 et 2) et au besoin pour les chaussées de priorité 3;
- **durée de chargement de la neige à partir du décret** :
  - délai maximal de 36 h pour les rues de priorité 1;
  - délai maximal de 36 à 96 h pour les rues de priorité 2 et 3 (tempête de 20 cm et moins).

Pour plus de détails, veuillez visiter le site Internet :  
[ville.montreal.qc.ca/deneigement](http://ville.montreal.qc.ca/deneigement)

# COLLECTES

## COLLECTE DE BRANCHES DANS LE CADRE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'AGRILE DE FRÊNE

Veuillez ne pas mettre les branches de feuillus (érable, frêne, chêne, peuplier, etc.) et les branches de conifères dont la longueur dépasse 1 mètre ou le diamètre dépasse 5 cm dans le contenant de résidus verts ou des ordures ménagères lors des collectes. Ces branches doivent être déposées à part.

### Procédure

#### Entretien effectué par le citoyen

L'arrondissement offre un service gratuit de collecte de branches résultant de l'entretien régulier du jardin effectué par le citoyen. Dans ce cas, le citoyen devra déposer les branches en bordure de la rue, le gros bout vers la rue et le feuillage du côté de la propriété.

#### Aucun appel au 311 n'est requis.

Les équipes de l'arrondissement sillonneront tout le territoire pour effectuer systématiquement la collecte.

#### Délais

Dépendamment des conditions météorologiques, un délai de six semaines est à prévoir du moment du dépôt des branches en bordure de la rue.

#### Date limite

Ce service gratuit est offert jusqu'au **vendredi 30 octobre 2015 inclusivement**.

### ATTENTION :

#### ABATTAGE D'ARBRE ET ENTRETIEN EFFECTUÉS PAR UN ENTREPRENEUR

La gestion des branches et des billes d'arbres entretenus ou abattus par un arboriculteur privé relève de celui-ci.

## COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES : POSITIONNEMENT DU BAC ROULANT

Comme les opérations de collecte des bacs roulants sont mécanisées, vous devez respecter les consignes suivantes :

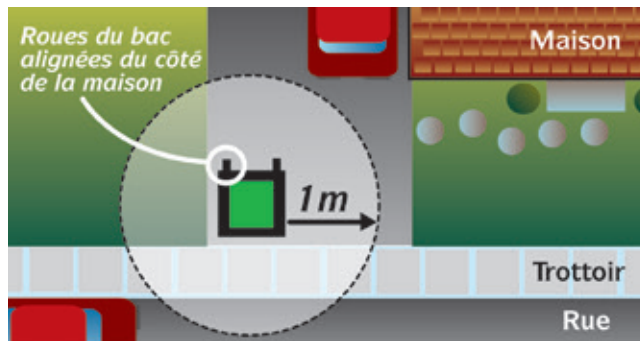


Image gracieuseté de l'arrondissement de Saint-Laurent

- mettez toutes les matières recyclables acceptées en vrac dans le bac. Aidez-nous à garder les rues propres les jours de la collecte, assurez-vous que le couvercle du bac est bien fermé et que ce dernier ne déborde pas;
- placez le bac en bordure de rue, la veille de la collecte après 20 h ou le matin même avant 7 h;
- le bac doit être disposé sur votre propriété, les roues et la poignée du côté de votre résidence. Ne jamais placer le bac sur le trottoir ou dans la rue;
- placez le bac à une distance de 15 à 30 cm (6 à 12 po) de la bordure du trottoir;
- laissez un espace libre d'au moins 1 m (3 pi) autour du bac;
- Le bac doit être facilement visible et accessible pour l'opérateur en tout temps.

LES BACS MAL PLACÉS NE SERONT PAS VIDÉS.

## REBUTS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Si vous devez faire ramasser de tels rebuts (se limitant au bois, plâtre, gravats, pierre, béton, bardeaux d'asphalte et métal) :

- avisez un agent de communications sociales en composant le 311;
- un représentant de l'arrondissement vous visitera pour faire une estimation des coûts de la collecte;
- payez les frais à la mairie.

Les frais de déplacement sont de 30 \$ et un tarif de 53 \$ le mètre cube est imposé pour tout type de rebuts.























Les rebuts doivent être placés sur la chaussée face à votre propriété sur une largeur maximale de 1 mètre (ne pas bloquer le puisard).

La date limite des collectes de rebuts est le dernier vendredi d'octobre. Ce service n'est pas offert pendant la période hivernale.






















# COLLECTES

## ORDURES MÉNAGÈRES, MATIÈRES RECYCLABLES, RÉSIDUS VERTS ET ARBRES DE NOËL NATURELS










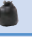



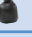




### OCTOBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1  	2	3
4	5  	6	7 	8  	9	10
11	12  	13	14 	15  	16	17
18	19  	20	21 	22  	23	24
25	26  	27	28 	29  	30	31


### NOVEMBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2  	3	4 	5  	6	7
8	9  	10	11 	12  	13	14
15	16  	17	18 	19  	20	21
22	23  	24	25	26  	27	28
29	30  					





### DÉCEMBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3  	4	5
6	7  	8	9	10  	11	12
13	14  	15	16	17  	18	19
20	21  	22	23	24  	25	26
27	28  	29	30	31  		

### JANVIER

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					1	2
3	4  	5	6 	7  	8	9
10	11  	12	13 	14  	15	16
17	18  	19	20	21  	22	23
24/31	25  	26	27	28  	29	30

## LÉGENDE

-  Collecte des matières recyclables et des ordures ménagères à l'ouest du boulevard Saint-Jean.
-  Collecte des matières recyclables et des ordures ménagères à l'est du boulevard Saint-Jean.
-  Collecte des résidus verts et des feuilles mortes.
-  Collecte des arbres de Noël naturels.

## COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS



### Contenants acceptés

Seuls les sacs en papier et les contenants rigides réutilisables seront acceptés lors de la collecte des résidus verts.

Les sacs de plastique ne seront pas ramassés.

### Petites branches de conifères

Les petites branches de conifères (cèdre, sapin, pin, épinettes, etc.) de moins de 1 m de long et de 5 cm de diamètre en fagot sont acceptées dans la collecte des résidus verts aux dates indiquées dans le calendrier. En dehors de cette période, ces branches seront admises dans la collecte des ordures ménagères.

Pour les branches de conifères dont le diamètre dépasse 5 cm ou la longueur dépasse 1 m ou pour les branches de feuillus (érable, frêne, chêne, peuplier, etc.), veuillez consulter la page 16.

## NOTES

### Matières recyclables

Les dates figurant dans ce tableau s'appliquent aux secteurs résidentiels et aux écoles. Il n'y a pas de collecte de matières recyclables dans les commerces et les industries.

### Ordures ménagères

Pour les édifices de 9 logements et plus, les écoles et les commerces, la collecte est effectuée deux fois par semaine, soit les lundis et les jeudis.

### Arbres de Noël naturels

Les arbres doivent être déposés en bordure de la rue. Pour assurer leur récupération, ils doivent être dépouillés de toute décoration. Ils peuvent aussi être apportés aux chalets des parcs. Ils serviront autour des patinoires pour protéger les usagers du vent.

### Heures

Les contenants doivent être placés en bordure de rue, la veille de la collecte après 20 h ou le matin même avant 7 h.

# COLLECTES

## NOUVEAU

### COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Dans le cadre de la réalisation des actions identifiées dans son Plan stratégique 2015-2018, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, en collaboration avec la Ville de Montréal, a le plaisir de vous annoncer l'implantation progressive de la collecte des matières organiques dans les bâtiments de huit logements et moins, et ce, à compter du printemps 2016.

En plus, cette nouvelle collecte répondra aux exigences de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles qui interdit l'enfouissement des matières organiques au Québec à compter de 2020.

#### LES RETOMBÉES DE CETTE NOUVELLE COLLECTE

Le Centre de traitement des matières organiques de Saint-Laurent dans lequel seront traitées les matières générées à Pierrefonds-Roxboro produira une quantité substantielle de compost tout en permettant de réduire les coûts d'élimination des déchets. Il s'agit d'un réel projet de société qui repose sur la participation des citoyens et dont bénéficiera toute la population. Il se traduira par des retombées concrètes, dont :

- la réduction des gaz à effet de serre (GES) grâce à la réduction des matières organiques enfouies;
- la diminution du transport et de ses nuisances, comme les matières organiques seront traitées à proximité de l'arrondissement;
- la production de compost, un puissant allié écologique.

#### LES PHASES D'IMPLANTATION DE LA COLLECTE

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a opté pour une implantation massive dans les huit logements et moins. Ainsi en 2016, à compter du printemps, la collecte sera implantée dans 9 500 logements de l'arrondissement. L'implantation sera complétée en 2017 avec la distribution de 9 000 bacs bruns supplémentaires.

#### COMMENT ÇA MARCHE?



Dès la réception du bac brun, les citoyens devront déposer les matières organiques, les résidus verts ainsi que les feuilles mortes dans le bac. Une fois par semaine, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ou ses sous-traitants videront votre bac. Les jours de collecte ainsi qu'une démarche détaillée vous seront communiqués lors de l'implantation.

Une fois collectées, les matières organiques seront acheminées au Centre de traitement des matières organiques de Saint-Laurent. Ce centre de compostage situé à l'adresse 9091-9191, boulevard Henri-Bourassa Ouest à une capacité annuelle de traitement de 50 000 tonnes. Il permettra de produire 28 000 tonnes de compost par an.

Il est à noter que le traitement des matières organiques sera effectué dans des conditions hautement contrôlées avec un maximum d'efficacité et un minimum d'impact.

## IMPORTANT

Pour favoriser l'intégration des centres de traitement des matières organiques (CTMO) dans leur milieu, il importe que les communautés qui les accueilleront puissent contribuer à leur planification et à leur exploitation. C'est pourquoi des comités de suivi permanents seront mis sur pied. Chaque comité de suivi sera composé d'une quinzaine de personnes représentant les principales parties prenantes concernées par le projet : administrations locales, citoyens, organismes locaux, organisme environnemental montréalais, industries du secteur, exploitant de l'installation et Ville de Montréal.

#### MATIÈRES ACCEPTÉES

##### Aliments

- fruits et légumes (crus, cuits, avariés);
- poisson et fruits de mer (arêtes, peau);
- viande et volaille (os, gras);
- œufs et coquilles;
- produits laitiers solides (fromage, beurre, yogourt);
- produits céréaliers (pains, céréales, pâtes, riz);
- noix et écales;
- desserts et sucreries;
- épices et fines herbes;
- résidus de thé, de tisane ou de café;
- sauces et vinaigrettes.

##### Papier et carton souillés

- nappes, serviettes de table;
- boîtes à pizza;
- mouchoirs de papier, essuie-tout;
- vaisselle en carton.

##### Résidus verts

- feuilles mortes;
- branches de conifères;
- rognures de gazon;
- résidus de désherbage et de jardinage.

##### Autres

- poils et plumes d'animaux;
- cendres froides de bois non traité;
- cure-dents.

#### MATIÈRES REFUSÉES

- sacs de plastique (incluant les sacs compostables);
- couches et produits sanitaires;
- litière pour animaux;
- matières recyclables;
- matières destinées à la collecte des déchets;
- résidus domestiques dangereux (RDD).

# SÉCURITÉ EN PREMIER

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE 100 % VIGILANT DANS MON ARRONDISSEMENT

Comme automne rime avec rentrée scolaire et que la sécurité de nos enfants est une priorité à Pierrefonds-Roxboro, l'arrondissement souhaite effectuer un rappel de quelques consignes de sécurité\* dont le respect permettra d'améliorer considérablement la sécurité des enfants et des automobilistes.



### CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR LES ÉCOLIERS QUI SE DÉPLACENT À PIEDS

- emprunter les rues corridors afin de traverser à des intersections supervisées par un brigadier scolaire;
- traverser à l'intersection ou au passage pour piétons situé à proximité;
- respecter les feux de piétons ou les feux de circulation installés aux intersections — le feu vert autorise le piéton à traverser;
- avant de s'engager dans un passage pour piétons, qui n'est pas situé à une intersection où il y a des feux, s'assurer de pouvoir le faire sans risque.

### CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR LES ÉCOLIERS QUI SE DÉPLACENT À BICYCLETTE

- immobiliser sa bicyclette face à un feu rouge ou à un arrêt obligatoire;
- circuler dans le même sens que la circulation;
- ne pas porter un baladeur ou des écouteurs en conduisant sa bicyclette;
- munir sa bicyclette de réflecteurs obligatoires, d'un phare blanc à l'avant et d'un feu rouge à l'arrière pour être visible à la noirceur.



### RAPPEL DE CERTAINES RÈGLES DE CIRCULATION DU CONDUCTEUR D'UN VÉHICULE

- circuler en tout temps à la vitesse indiquée sur la signalisation installée;
- immobiliser son véhicule face à un feu rouge ou à un arrêt obligatoire;
- face à un feu rouge ou à un feu jaune, immobiliser son véhicule avant le passage pour piétons, la ligne d'arrêt ou la ligne latérale de la chaussée;
- immobiliser son véhicule pour permettre à un piéton engagé dans un passage pour piétons de traverser;
- céder le passage aux piétons et aux cyclistes lors d'un virage à une intersection;
- laisser suffisamment d'espace à un cycliste lors d'un dépassement;
- avant d'ouvrir la portière d'un véhicule immobilisé, s'assurer de pouvoir le faire sans danger pour un cycliste;
- ne pas croiser ou dépasser un autobus ou un minibus affecté au transport d'écoliers dont les feux intermittents ne sont pas éteints ou le signal d'arrêt obligatoire n'est pas escamoté (sauf s'il y a un terre-plein ou toute autre séparation physique surélevée);
- immobiliser son véhicule à plus de cinq mètres d'un autobus ou d'un minibus affecté au transport d'écoliers dont les feux intermittents sont en marche;
- ne pas immobiliser votre véhicule dans une zone réservée exclusivement à certains véhicules : autobus ou autobus et taxis.

\* Source : Service de police de la Ville de Montréal



## HALLOWEEN : AUTOMOBILISTES, DOUBLEZ DE VIGILANCE !

Le samedi 31 octobre 2015, des centaines d'enfants déguisés envahiront les rues de l'arrondissement pour célébrer la fête de l'Halloween. À cette occasion, l'arrondissement demande aux automobilistes de ralentir et de respecter les limites de vitesse et la signalisation routière afin d'assurer la sécurité de nos enfants.

## JE CHANGE L'HEURE, JE VÉRIFIE MON AVERTISSEUR !

Profitez du changement d'heure pour inspecter votre appareil et en changer la pile au besoin, ou pour en installer un. Il s'agit de gestes simples qui peuvent sauver des vies.

Les causes d'incendie sont multiples et n'ont pas uniquement pour origine la négligence. Par conséquent, soyez prévoyants, munissez votre logement d'un avertisseur de fumée homologué et assurez-vous qu'il soit toujours alimenté d'une pile fonctionnelle.

Lorsque vous changez l'heure, pensez à vérifier votre avertisseur !

## TROUSSE D'URGENCE 72 HEURES


Dans une situation d'urgence, vous aurez besoin de certains articles essentiels. Vous devrez peut-être vous débrouiller sans source d'énergie ni eau courante. Préparez-vous à être autosuffisant pendant au moins 72 heures.

Pour plus de détails, veuillez visiter le site Internet : [preparez-vous.gc.ca](http://preparez-vous.gc.ca).

# ENVIRONNEMENT

## ÉCO- quartier

Pierrefonds-Roxboro

13, rue du Centre-Commercial, Roxboro   
514 752-0778  
ecoquartier.pfds.rox@gmail.com - eqpr.ca

### Heures d'ouverture

**LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI** : 10 h à 15 h

**MERCREDI** : 13 h à 18 h

**SAMEDI ET DIMANCHE** : fermé

### ÉCO-QUARTIER PIERREFONDS-ROXBORO : UN NOUVEL ORGANISME DE GESTION



Depuis le premier septembre 2015, la gestion de l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro est assurée par VertCité. Cet organisme à but non lucratif est né le 25 mars 2004 à l'initiative d'un regroupement de citoyens laurentiens et de l'arrondissement de Saint-Laurent.

VertCité gère des projets écologiques et environnementaux et offre des services en développement durable tout en constituant une ressource privilégiée pour la population en la matière. Depuis sa création, l'organisme a assumé la gestion de l'éco-quartier de Saint-Laurent.

L'organisme a participé à l'implantation de nombreux projets comme une éco-boutique, l'évènement d'Érablière Urbaine, le programme Quartier 21 dans le quartier Chameran-Lebeau, les pianos publics de Saint-Laurent et la promotion de l'agriculture urbaine.

VertCité est fière de devenir partenaire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et attend avec impatience l'occasion de rencontrer les citoyens de l'arrondissement et de collaborer avec eux. La transition sera imperceptible puisque le personnel œuvrant à l'éco-quartier demeurera en place afin d'assurer la continuité des services offerts aux citoyens dans les mêmes locaux.

Pour plus de renseignements sur VertCité, veuillez consulter le site Internet : [vertcite.ca](http://vertcite.ca).

## FÊTER ÉCOLOGIQUEMENT

La période des fêtes se caractérise habituellement par une augmentation de la consommation qui entraîne du gaspillage et qui génère une plus grande quantité de déchets. Nous vous invitons à penser à l'impact environnemental de vos achats. Ainsi, voici quelques suggestions pour fêter écologiquement pendant les fêtes et à l'année longue.

- réduisez les déchets en utilisant des produits réutilisables comme la vaisselle dure et les serviettes lavables;
- optez pour des boîtes et des sacs réutilisables pour emballer les cadeaux; ils serviront plusieurs fois avant d'être recyclés;
- choisissez les produits ayant un emballage recyclable ou moins volumineux;
- offrez des certificats cadeaux et des cadeaux durables;
- évitez les produits en styromousse et en plastique numéro 6, non recyclable;
- n'utilisez pas le papier d'emballage métallisé ou plastifié ainsi que, les rubans plastiques non recyclables. Optez plutôt pour du papier d'emballage ou réutilisez les pages de vieux revues et journaux;
- achetez des piles rechargeables, lorsque nécessaire;
- réduisez votre consommation d'énergie en remplaçant les ampoules à incandescence par des ampoules fluocompactes ou à DEL;
- privilégiez le transport collectif et le covoiturage, et assurez-vous de bien planifier vos trajets.

## COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ISSUES DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

La collecte des matières résiduelles issues des technologies de l'information et des communications permet aux résidents de l'arrondissement de recycler ou de disposer de ces matières résiduelles d'une façon sécuritaire et dans le respect de l'environnement et du développement durable.

### Lieu

Locaux de l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro

### Horaire

Pendant les heures d'ouverture

## RÉSIDUS ACCEPTÉS

- ✓ téléviseurs;
- ✓ matériel informatique : ordinateurs, écrans, imprimantes, accessoires (claviers, souris), etc.;
- ✓ petits appareils : radios, téléphones, appareils photo numériques, GPS, consoles de jeux, cafetières, robots culinaires, etc.;
- ✓ quincaillerie : perceuses, visseuses, scies, ponceuses, etc.;
- ✓ piles : plomb, NiMh, Ni-Cd, Li-ion, etc.

